

LENTURE du CEERE

Juillet & Aout 2024
Numéro 181

SOMMAIRE

1. Éditorial : *Une société du bien vieillir ?*
2. La gazette de l'éthique animale
3. Recensions
4. Agenda des mois de Juillet & Aout 2024
5. Ressources documentaires

1. EDITORIAL

Une société du bien vieillir ?

Le concept du bien vieillir a connu ces dernières semaines une nouvelle évolution à l'occasion du vote d'une loi « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France ». Le mot bien vieillir (en un ou deux mots, avec ou sans majuscule) est apparu à la fin du 20ème siècle dans une période propice à l'éclosion de termes en bien (bientraitance naît à la même époque). Comment s'opposer à l'idée de bien vieillir ? Il en est du bien vieillir comme de tous les mots en bien : ils s'imposent sans que l'on sache très bien ce qu'ils recouvrent. Il s'agit, comme l'écrivait Durkheim, d'un de ces mots « qu'on emploie couramment et avec assurance, comme s'ils correspondaient à des choses bien connues et définies, alors qu'ils ne réveillent en nous que des notions confuses, mélanges indistincts d'impressions vagues, de préjugés et de passions »¹. Et le contenu du bien vieillir est d'autant plus confus qu'il concerne le vieillissement dans une société qui ne veut surtout rien entendre de cette période de la vie qui précède la mort.

Ainsi le bien vieillir apparaît tantôt comme une mesure à visée économique, comme le rappelait, en préambule et justification, le premier plan Bien Vieillir en 2007², face à l'imminence d'une « véritable onde de choc démographique, potentiellement porteuse de déséquilibres de tous ordres dans la structure économique et sociale ».

Il est aussi le nom d'une volonté de prévention. Mais l'objet de la prévention reste flou. S'agit-il de prévenir le vieillissement pathologique ? On se doit alors de rappeler que sa première cause est sociale (en France la différence d'espérance de vie entre les populations les plus pauvres et les populations les plus riches est de 13 ans pour les hommes et de 8 ans pour les femmes³) ? Ou s'agit-il plus largement de prévenir le vieillissement voire de le nier ? Ainsi les caractéristiques de ce qui a été défini comme un vieillissement « réussi » recouvre toutes les caractéristiques d'un non-vieillessement⁴. Nier le vieillissement permet ainsi d'effacer la mort : en multipliant les facteurs de risque du vieillissement pathologique on peut finalement aboutir à la dissolution du vieillissement et de la mort elle-même⁵.

¹ Durkheim E. Les règles de la méthode sociologique, Paris : Puf, collection Quadrige, 22-23, (1987, première édition 1895)

² https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_plan-3.pdf

³ [L'espérance de vie par niveau de vie - Méthode et principaux résultats - Documents de travail - F1801 | Insee](#)

⁴ David P, Gentric A : Remarques sur le concept gériatrique de fragilité Ger Psychol Neuropsychiatr Vieil 2011 ; 9 (1) : 7-10

⁵ Fontaine C. La société post-mortelle, Paris : Ed. Seuil (2008)



Le bien vieillir s'inscrit ainsi dans la diffusion d'une culture gestionnaire de la santé, associant responsabilisation de chacun sur son vieillissement et culpabilisation de ceux qui y dérogent : bien vieillir devient un devoir civique⁶.

La loi votée le 8 avril dernier donne une nouvelle vision d'une société du bien vieillir. On y retrouve des mesures disparates et d'une « ampleur modeste » comme le reconnaît la commission des affaires sociales du sénat⁷. Le vieillissement envisagé par la majorité des articles de la loi est un vieillissement requérant une aide professionnelle que ce soit à domicile ou en institution ; à domicile : un renforcement du dépistage des situations de vulnérabilité, une carte professionnelle destinée aux aides à domicile ; en Ehpad : l'inscription du droit du résident à recevoir des visites et à l'accueil de leur animal domestique, l'obligation des structures publiques à se regrouper, un renforcement du signalement des maltraitances et du contrôle des établissements... Globalement une vision déficitaire de la vieillesse, à risque de maltraitance ou de manque de soins par défaut de soignants, une vieillesse à qui on accorde des droits que l'on pensait acquis à tous...

On est bien loin d'une politique inclusive de la personne âgée qui seule pourrait conduire à une société où il ferait bon vieillir. Les fondements d'une telle politique avaient pourtant été ébauchés dès 1962 par Pierre Laroque dans le rapport Politique de la vieillesse. Il y rappelait que « Poser le problème de la vieillesse en France, c'est essentiellement rechercher quelle place peut et doit être faite aux personnes âgées dans la société française d'aujourd'hui et plus encore dans celle de demain » dans « une politique plus large, tendant à assurer un aménagement harmonieux de l'ensemble de la société »⁸. Une société du bien vivre ensemble plutôt que du bien vieillir. La nouvelle loi tout juste destinée à éviter le pire aux personnes âgées les plus vulnérables ne s'inscrit pas dans cette ambition.

*Dr Patrick Karcher, médecin
gériatre, directeur du site alsacien de
l'Espace de Réflexion Ethique du
Grand Est*

⁶ Billé M, Martz D, La tyrannie du bien vieillir. Lormont : Ed. Le bord de l'eau (2010)

⁷ [Mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France \(Dossier législatif en version repliée\) - Assemblée nationale \(assemblee-nationale.fr\)](https://www.assemblee-nationale.fr/dossier/mesures-pour-batir-la-societe-du-bien-veillir-en-france)

⁸ Haut comité consultatif de la population et de la famille. Politique de la vieillesse. La documentation française. Rééd. Numérique 2018



And in English

A Society for Ageing Well?

In recent weeks, the concept of ageing well has undergone a new development with the passing of a law "introducing measures to build a society that fosters ageing well in France". The French word bien vieillir "ageing well" (in one or two words, with or without a capital letter) first appeared at the end of the 20th century, at a time when other terms were flourishing (bientraitance - well-treatment - was born at the same time).

How can one oppose the idea of ageing well? Ageing well is like any other good word: it appears obvious without anyone really knowing what it means. It is, as Durkheim wrote, one of those words "that we use routinely and confidently, as if they corresponded to things that were well known and defined, whereas they only awaken in us confused notions, indistinct mixtures of vague impressions, prejudices and passions".⁹ And the content of ageing well is all the more confused because it concerns ageing in a society that wants nothing to do with this period of life that precedes death.

Thus, ageing well sometimes appears as a measure with an economic aim, as the first Plan Bien Vieillir in 2007¹⁰ reminded us in its preamble and justification, in the face of an imminent "demographic shockwave, potentially leading to imbalances of all kinds in the economic and social structure".

It is also in the name of a desire for prevention. But the purpose of such prevention remains unclear. Is it to prevent pathological ageing? Is it about preventing pathological ageing, which is primarily caused by social factors (in France, the difference in life expectancy between the poorest and richest populations is 13 years for men and 8 years for women)?¹¹ Or is it more a question of preventing ageing, or even denying it? So the characteristics of what has been defined as 'successful' ageing cover all the characteristics of non-ageing.¹² By multiplying the risk factors for pathological ageing, we can end up dissolving ageing and death itself.¹³

⁹ Durkheim E. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Puf, collection Quadrige, 22-23, (1987, première édition 1895).

¹⁰ https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_plan-3.pdf

¹¹ [L'espérance de vie par niveau de vie - Méthode et principaux résultats - Documents de travail - F1801 | Insee](#)

¹² David P, Gentric A : Remarques sur le concept gériatrique de fragilité Ger Psychol Neuropsychiatr Vieil 2011 ; 9 (1) : 7-10.

¹³ Fontaine C. *La société post-mortelle*, Paris : Ed. Seuil (2008).



Ageing well is thus part of the spread of a culture of health management, combining a sense of responsibility on the part of each individual for their own ageing with a sense of guilt on the part of those who do not: ageing well is becoming a civic duty.¹⁴

The law passed on April 8 this year (2024) sets out a new vision of a society based on ageing well. In it one finds that the measures are disparate and "modest in scope", as the Senate Social Affairs Committee acknowledges.¹⁵ The majority of articles in the law envisage ageing that requires professional help, whether at home or in an institution. At home: increased screening for situations of vulnerability, a professional identity card for home help; in an Ehpad : The right of residents to receive visits and to bring in their pets, the obligation for public facilities to form consortiums, increased reporting of abuse and monitoring of establishments... All in all, we see a deficient vision of old age, at risk of abuse or lack of care due to a shortage of care givers, an old age to which rights are granted, rights that we took for granted as belonging to all...

We are a long way from an inclusive policy for the elderly, which alone could lead to a society where it would be good to grow old. The foundations of such a policy had already been sketched out in 1962 by Pierre Laroque in his report *Politique de la vieillesse*. In it, he pointed out that "posing the problem of old age in France essentially means finding out what place can and should be given to the elderly in the French society of today and even more so in that of tomorrow" as part of "a broader policy aimed at ensuring the harmonious development of society as a whole".¹⁶ A society of living well together rather than ageing well. The new law, which is only intended to prevent the worst from happening to the most vulnerable elderly people, is not in line with this ambition.

*Dr Patrick Karcher, geriatrician, director
the Alsace Espace de Réflexion Ethique du
Grand Est.*

*Translated by: Mic. M. EROHUBIE, PhD.
Lecturer in Ethics, Unistra, France*

¹⁴ Billé M, Martz D, La tyrannie du bien vieillir. Lormont : Ed. Le bord de l'eau (2010)

¹⁵ [Mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France \(Dossier législatif en version repliée\) - Assemblée nationale \(assemblee-nationale.fr\)](https://www.assemblee-nationale.fr/dossier/les-mesures-pour-batir-la-societe-du-bien-veillir-en-france)

¹⁶ Haut comité consultatif de la population et de la famille. Politique de la vieillesse. La documentation française. Rééd. Numérique 2018.



2. LA GAZETTE DE L'ETHIQUE ANIMALE

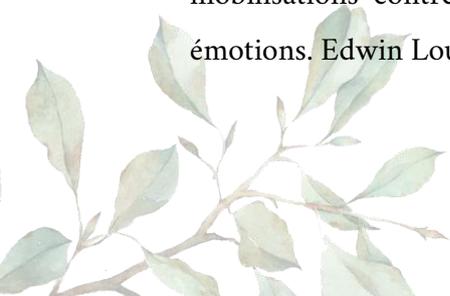
Retour sur les journées d'étude « Études animales et engagement ».

Les 6 et 7 juin derniers s'est tenue au CEERÉ la première édition des journées d'étude du Collectif de Recherche en Études Animales et Mouvements Animalistes (CRÉAMA). Créé en 2022, ce collectif a pour objectif de constituer un réseau de jeunes chercheur-ses en études animales et d'explicitier le caractère engagé de toute recherche en sciences humaines et sociales, problématisant ainsi le rapport entre l'éthique animale et les mouvements animalistes.

L'éthique animale, en ce qu'elle propose d'explorer les interactions entre animaux humains et non humains, représente un terrain fertile pour une réflexion critique. En effet, ce champ de recherche soulève des tensions entre la rigueur et l'objectivité attendues des chercheur-ses et leurs engagements politiques et/ou moraux. La recherche scientifique s'insère nécessairement dans un contexte socio-politique donné et est, de ce fait, engagée : les chercheur-ses sont donc confronté-es à un double écueil : leurs travaux peuvent être critiqués par le milieu académique pour leur militantisme trop éloigné de la rigueur et de l'objectivité tant désirées, tandis que les mouvements militants peuvent considérer l'appropriation académique de la question animale comme une forme de dépolitisation. Dans l'espoir d'œuvrer à réconcilier ces deux mondes dont les chemins semblent avancer vers une seule et même direction, ces journées d'étude avaient pour titre et pour thème « études animales et engagement ».

Les six sessions (intitulées « Engagement et émotions », « Remettre en question les objectifs de l'engagement », « Refuges et sanctuaires », « La place de la mort », « Repolitiser les catégories » et « Intersections »), comprenaient chacune deux présentations. Elles ont questionné de manière transversale les frontières entre science objective et engagement. Cet évènement s'est inscrit dans les débats contemporains en éthique animale et en sociologie, en montrant comment l'objectivité scientifique peut s'enrichir d'un engagement politique et éthique, gagnant ainsi en pertinence et en précision. De plus, cet évènement a donné lieu à des perspectives croisées passionnantes entre deux disciplines qui dialoguent habituellement peu : la philosophie et la sociologie.

Plusieurs conférences ont particulièrement appliqué les outils et concepts éthiques aux relations anthropozoologiques. C'était le cas, par exemple, de la conférence d'Adeline Deting au sujet des mobilisations contre les dérives de la chasse en Wallonie et de la place qu'y occupent les émotions. Edwin Louis-Maerten, alumni du master Ethique, et son collègue Christian Rodriguez



se sont interrogés sur l'éthique des 3R (réduire, raffiner, remplacer) dans le cadre de l'expérimentation animale : ce protocole suffit-il à assurer un traitement éthique des animaux de laboratoire ? Margaux Metayer, étudiante en M2 du Master Éthique, s'est interrogée sur l'éthique des animaux sauvages : qu'est-ce qui compte le plus pour leur bien-être, leur liberté ou leur sécurité ? Enfin, Virginie Simoneau-Gilbert a discuté de l'agentivité morale des animaux et de ses implications pour le mouvement antispéciste : et si certains animaux n'étaient pas que des patients moraux mais bien des agents moraux ?

L'appel à contributions et la sélection rigoureuse des conférences ont favorisé l'interdisciplinarité sans compromettre l'unité thématique et méthodologique. Les douze contributions ont donc dialogué entre elles de manière fructueuse, ouvrant la voie à une approche intégrative des relations anthropozoologiques, où la recherche rigoureuse et l'efficacité politique ne sont pas exclusives mais, bien au contraire, se renforcent mutuellement.

Sarah Zanaz et Sam Ducourant



3. RECENSIONS



François Jaquet, Le pire des maux. Ethique et ontologie du spécisme, Paris, Elliott, 2024, 214 pages, 19€

Le pire des maux... et le meilleur des livres !

Le pire des maux – éthique et ontologie du spécisme est paru aux éditions Elliott en mars 2024, et comme son nom l'indique, il traite du spécisme, que François Jaquet décrit comme étant le pire des maux. Parce que des maux, il y en a plein : les guerres qui sans cesse font exploser des bombes et des vies aux quatre coins du globe, le racisme, le sexisme, l'homophobie, la famine, la maladie, et tant d'autres maux qui, tous, rongent les corps et les cœurs. Leur point commun ? La souffrance qu'ils génèrent.

Et la souffrance, les animaux ne la connaissent que trop bien. Vous serez peut-être tentés de vous exclamer : « mais non, enfin... les animaux ressentent peut-être la douleur, certes, mais ils ne souffrent pas ! Seuls les humains peuvent souffrir ! » Ravisez-vous. D'abord, point de « peut-être » qui ne tienne ; nous le savons bien aujourd'hui, les animaux vertébrés -ainsi que certains invertébrés- sont parfaitement capables de ressentir la douleur grâce, entre autres, à un système nerveux centralisé. Mais ces animaux sont aussi et surtout *sentients*, ce qui veut dire qu'ils sont capables de ressentir des sensations et des émotions agréables ou désagréables. Cette capacité est largement documentée scientifiquement.

Et pourtant, pour citer l'auteur du livre, « 80 milliards d'animaux terrestres et des milliers de milliards d'animaux aquatiques sont tués chaque année pour que nous puissions manger leur corps » (p. 194) et, au nom de la recherche scientifique, « les chercheurs effectuent sur toutes sortes d'animaux des expériences plus ou moins douloureuses, qui vont le plus souvent jusqu'à



entraîner leur mort » (p. 195). Dans ces deux cas de figure, et bien d'autres encore, c'est le *spécisme* qui s'illustre. Car le spécisme, pour le dire trop rapidement et trop simplement, qualifie le fait de systématiquement mieux traiter les humains que les autres animaux.

Le concept de spécisme est, depuis quelques décennies, utilisé par les universitaires et les militants de la cause animale. François Jaquet en propose ici une nouvelle définition, aussi claire que rigoureuse ; mais je ne vous la livrerai pas si facilement ! En lisant *Le pire des maux*, vous découvrirez non seulement sa définition du spécisme mais également d'excellents arguments, des démonstrations logiques implacables, des expériences de pensée captivantes, une méthode analytique peu explorée en France et des personnages hauts en couleurs tels que Simon le saumon et Mireille l'abeille. Vous en saurez davantage sur le spécisme : ce qu'il est, s'il existe (*Partie I. Ontologie du spécisme*), et s'il est moralement acceptable (*Partie II. Éthique du spécisme*). Comme tout bon livre de philosophie, *Le pire des maux* fait réfléchir et fait naître quelques questions. Je me suis demandé, par exemple, à quel point il était nécessaire de dresser une hiérarchie du mal. A-t-on vraiment besoin de cela pour comprendre que notre traitement des animaux est immoral ? Tous ces maux qui rendent le monde moins bon sont-ils bien comparables sur une même échelle de grandeur ? La comparaison avec le racisme, conceptualisé à travers les pages du livre comme étant un comportement intrinsèquement individuel, n'est-elle pas stratégiquement risquée ?

« L'espérance est le pire des maux », écrivait Nietzsche, « parce qu'elle prolonge les tortures des hommes ». Eh bien, ici et ailleurs aussi, François Jaquet est plus convaincant que le philosophe allemand ; le spécisme est, sans nul doute, un mal bien pire que l'espérance : il *prolonge la torture des animaux sentients*, dans une proportion et une cruauté que nous condamnerions, immédiatement et sans l'ombre d'une hésitation, s'il s'agissait d'êtres humains.

Pour finir, quelques mots sur l'auteur. François Jaquet est philosophe et enseignant-chercheur à l'Université de Strasbourg et il est le directeur adjoint du Master Éthique. En plus d'être brillant, il connaît et comprend l'éthique mieux que personne. Mais ce n'est pas sa seule vertu ; il est drôle, il écrit bien, il est clair, précis et minutieux et c'est un excellent pédagogue. Autant de qualités qui nourrissent abondamment les pages de son œuvre et en font le meilleur des livres, du moins, le meilleur des livres au sujet du spécisme (car tout le monde sait bien que c'est Guillaume Musso qui écrit les meilleurs livres...). Un ouvrage qui ravira vos esprits curieux ; que vous soyez néophyte ou antiséciste, vous en apprendrez forcément plein de choses !

Sarah Zanaz



4. AGENDA

6 septembre 2024 : 13h30 à 18h00 :

Forum « Santé environnement : Ethique de la contrainte » de M. Patrick Karcher (directeur de l'EREGE) et M. David Cazier (shift projetct)

Lieu : Amphithéâtre de la BNU - Bibliothèque universitaire de Strasbourg -
6 Pl. de la République, 67000 Strasbourg

12 septembre 2024 : Horaire à confirmer :

Journée d'études sur les personnages et modèles de Matilde Manara

Lieu : à confirmer ultérieurement : <https://lethica.unistra.fr/calendrier/activites-1>

30 septembre 2024 : 17h00 -19h00 (Horaire à confirmer) :

Ecole d'automne de l'ITI Lethica, « Le Grand Dérangement » : conférence inaugurale de Catherine Larrère

Lieu : à confirmer ultérieurement : <https://lethica.unistra.fr/calendrier/activites-1>

4 et 5 octobre 2024 :

33^e Rencontres Santé Société Georges Canguilhem : « Art et santé, regards croisés ».

Plus d'informations : <https://ethique.unistra.fr/evenements/agenda/evenement/journee-eurocos-vendredi-04-10-2024-et-samedi-05-10-2024>

Lieu : Forum- Faculté de médecine



5. RESSOURCES DOCUMENTAIRES

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Du 26 octobre 2020 à fin août 2022 (fin de la série), sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace. Ecoutez les podcasts !

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2023 sur le thème « Bioéthique et environnement(s) » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/>

Université d'été « Éthique et maladies neuro-évolutives » Retrouver des chemins de liberté : <https://www.espace-ethique.org/ressources/captation-integrale/universite-dete-2022-retrouver-des-chemins-de-liberte>

Fin de vie : Lecture publique par Madame Marie-Aude Barrez, Comédienne, suivie d'un débat [Voir la vidéo.](#)

Cyber 'éthique, visioconférence : "**Quatre lectures de l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique, intitulé "Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité"**". [Voir la vidéo.](#)

"Haine de la raison et obsessions antisémites. La philosophie pervertie." Conférence de philosophie de Nikol-Nicole Abecassis autour de son livre : "Haine de la raison et obsessions antisémites. La philosophie pervertie." A la galerie Depardieu de Nice en mars 2023. <https://www.youtube.com/watch?v=ip5AfkOPwbg>

" La littératie en santé et les droits humains - Favoriser la confiance et l'accès équitable aux soins de santé ", qui s'est tenue à Rome le 12 décembre 2023, qui permet maintenant de visionner la vidéo originale de la conférence (sous-titrée), des interviews, ainsi que des photos. <https://www.coe.int/fr/web/bioethics/conference-health-literacy-and-human-rights>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique : <http://www.canalc2.tv/theme/ethique>

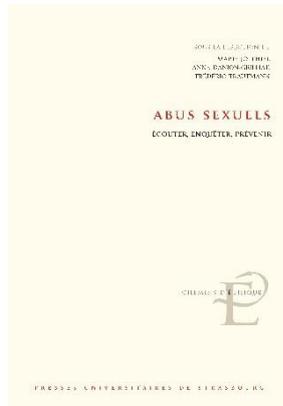
Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Les publications 2023 de la collection



CHEMINS D'ETHIQUE

Des Association des Presses Universitaires



Abus sexuels *Écouter, enquêter, prévenir* – Réédition 2023 avec une préface de Stéphane Joulain !

Par Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann

Cet ouvrage propose une étude approfondie sur la question des abus sexuels, de pouvoir et de conscience. Il traite également des relations d'emprise, des abus psychologiques et spirituels qui leur sont connexes. Ces sujets sensibles sont analysés en amont et en aval, dans la société comme dans l'église catholique. L'originalité de cette approche repose sur une large confrontation de points de vue interdisciplinaires et internationaux. Cette étude est unique en son genre dans le paysage des publications francophones. Elle reprend et poursuit un travail engagé dans le cadre des Journées Internationales d'éthique de Strasbourg, de mars et juin 2021.

